



Communiqué

Budget participatif

La ville lance son 3^e appel aux projets citoyens

Le 3^e budget participatif de la Ville est lancé avec un budget augmenté à la disposition des Lausannois.es. Les habitant·e·s de Lausanne sont invité·e·s à déposer des projets pour leurs quartiers. Ceux-ci seront soumis au vote populaire et les projets gagnants seront réalisés par les initiateurs·trices eux/elles-mêmes. Cette édition renforce la promotion et le soutien aux porteurs·ses de projets de tous âges. Lausanne est une ville pionnière en matière de budget participatif et suscite de l'intérêt et de l'émulation dans toute la Suisse.

Après deux éditions couronnées de succès ayant vu à chaque fois une trentaine de projets déposés, la Ville de Lausanne lance la troisième édition de son budget participatif avec un montant à disposition total augmenté à 175'000 CHF. Chaque habitante et habitant lausannois, sans distinction d'âge ou de nationalité, souhaitant s'investir dans son quartier et réaliser une action collective, a ainsi la possibilité de déposer un projet via le [site internet du Budget participatif](#) et le voir soutenu financièrement.

Nouveautés 2021

Outre le montant à disposition total qui est augmenté par rapport à l'année dernière, une série de nouveautés vont parsemer cette édition :

- Du matériel pédagogique va être développé pour les écoles pour permettre aux professeurs qui le souhaitent de déposer un projet avec leur classe.
- Le soutien aux participants lors de la phase de votation des projets va être renforcé. Ainsi, une foire aux projets et un kit de communication vont leur être proposés pour les aider à valoriser leurs projets.
- Des bulletins de vote seront envoyés à tous les ménages lausannois.
- De nouvelles collaborations ou collaborations renforcées auront lieu avec Bénévolat Vaud, le bureau lausannois pour les immigrés (BLI), les Bibliothèques de la Ville et les lieux d'animation socioculturelle.

Les différentes phases de l'édition 2021

1. Appel à projets (du 19 février au 5 septembre 2021)

L'objectif de cette étape consiste à susciter l'émergence d'un maximum de propositions citoyennes visant à améliorer la qualité de vie du quartier ou à renforcer les liens sociaux. Afin d'aider les porteuses et porteurs de projets qui auraient des propositions mais ne sauraient pas comment les formaliser des **permanences d'accompagnement** vont être organisées les 28.04 (12h-14h), 26.05 (18h-20h), 15.06 (18h - 20h) et en été.

2. Analyse de faisabilité (du 6 septembre au 15 octobre 2021)

Les Services de la Ville concernés vont étudier les projets pour s'assurer de leur conformité technique et légale.

3. Promotion et votes (du 16 octobre au 28 novembre 2021)

Les projets éligibles seront présentés à la population et une campagne de votation sera lancée. Le nombre de projets soutenus est déterminé au terme d'un vote et dépendra du financement nécessaire pour chaque projet (20'000 CHF maximum par projet).

4. Mise en œuvre des projets (dès janvier 2022)

La mise en œuvre des projets lauréats sera de la compétence des porteuses et porteurs de projets qui seront appuyé·e·s par l'association Reliefs et la Ville avec qui une convention sera signée.

A travers cette démarche participative, les habitant·e·s ont, d'une part, l'occasion de déposer les projets qui leur tiennent à cœur. D'autre part, le choix des projets à soutenir est soumis à votation, permettant de



faire connaître les initiatives proposées, d'en débattre, et de retenir celles qui suscitent le plus d'intérêt de la part de la population. Une manière de mettre en valeur la citoyenneté et le lien social, aussi bien sur la forme que sur le fond.

Lausanne est une ville pionnière en matière de budget participatif en Suisse. Elle suscite de l'intérêt dans toute la Suisse puisque la ville de Zurich vient de lancer un budget participatif dans un de ses quartiers (www.quartieridee.ch) et que diverses prises de contact dans toutes les régions linguistiques ont également eu lieu. Une évaluation globale par l'Université de Zurich est actuellement en cours afin de tirer les enseignements nécessaires et de formuler des recommandations pour les prochaines éditions.

Les chiffres des éditions précédentes

2019	2020
<ul style="list-style-type: none"> • 100'000 CHF • 34 projets déposés • 19 projets retenus • 8 projets lauréats • 2% de participation à la votation 	<ul style="list-style-type: none"> • 150'000 CHF • 29 projets déposés • 26 projets retenus • 9 projets lauréats • 3% de participation à la votation

Les projets lauréats des éditions précédentes

2019

Nom projet	Montant alloué
La Manivelle	CHF 20'000.-
Le Léman Vert	CHF 13'330.-
Jardins Montchoisi	CHF 14'020.-
L'autre midi	CHF 15'000.-
Quartier Libre	CHF 15'000.-
Rafraîchissons notre quartier	CHF 9'550.-
Transformons ensemble	CHF 7'170.-
Tricot-graffiti	CHF 5'000.-

2020

Nom projet	Montant alloué
RepairCafe Lausanne	18 970 CHF
Epicerie Coupe-Circuit	20 000 CHF
LozOne Festival	20 000 CHF
Rucher pédagogique	8 000 CHF
Poulailler les "Poules Nord"	6 580 CHF
Sallaz : lieu de partage culturel et solidaire	15 900 CHF
Le Tunnel Potager	17 000 CHF
La Serre Urbaine	20 000 CHF
Une toile qui ne manque pas d'air !	20 000 CHF

La Municipalité de Lausanne

Informations et règlement sur : www.lausanne.ch/budget-participatif

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 078 647 12 86
- Estelle Papaux, secrétaire générale de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 10

Lausanne, le 19.02.2021